

L'honorable sénateur Courtemanche s'approche du Bureau, prête le serment prescrit par la loi, entre les mains du Greffier du Sénat, Commissaire nommé à cet effet, et il prend son siège comme membre du Sénat.

L'honorable Président informe le Sénat que l'honorable sénateur Courtemanche a fait et signé la Déclaration de qualification à lui prescrite par l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, 1867, en présence du Greffier du Sénat, Commissaire nommé pour recevoir et attester cette déclaration.

L'honorable sénateur Croll présente au Sénat un Bill S-6, intitulé: "Loi modifiant la Loi sur le Code criminel (Peine capitale)".

Le bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Croll propose, appuyé par l'honorable sénateur Roebuck, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture le mercredi 24 février 1960.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine dépose sur le Bureau:

Rapport de la Commission du tarif sur l'enquête demandée par le ministre des Finances au sujet des changeurs automatiques de disques, le numéro de référence 123 étant en partie (Textes anglais et français), présenté le 20 octobre 1959; ainsi que exemplaire des témoignages déposés aux audiences publiques (Texte anglais).

"Chemins d'accès aux ressources", accord conclu entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement respectif des provinces suivantes:

Alberta, 23 décembre 1959;

Manitoba, 21 décembre 1959;

Ontario, 22 décembre 1959;

Nouvelle-Écosse, 14 décembre 1959;

Nouveau-Brunswick, 14 décembre 1959;

Île-du-Prince-Édouard, 15 décembre 1959;

Terre-Neuve, 15 décembre 1959. (Texte anglais).

Accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la province de Saskatchewan concernant la construction d'un pont à l'usage du trafic au-dessus de la rivière Saskatchewan-Nord à la cité de Prince-Albert. (Texte anglais).

Rapport sur l'opération des allocations aux personnes invalides en Canada pour l'année financière terminée le 31 mars 1959, en vertu de l'article 12 de la Loi sur les invalides, chapitre 55, Statuts 1953-1954, et statuts modificatifs. (Texte anglais).

Rapport sur l'opération des allocations aux personnes aveugles en Canada pour l'année financière terminée le 31 mars 1959, en vertu de l'article 12 de la Loi sur les aveugles, chapitre 17, S.R.1952, et statuts modificatifs. (Texte anglais).

Rapport du ministère de la Santé publique et du bien-être Social pour l'année financière terminée le 31 mars 1959, en vertu de l'article 10 de la Loi sur le ministère de la Santé publique et du bien-être social, chapitre 74, S.R.1952. (Textes anglais et français).